

REGLEMENT DE CONSULTATION

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : vendredi 25 avril à 18h (délai de rigueur)

ARTICLE 1 **PRESENTATION DE LA MANIFESTATION :**

Le Festival Food'la Bocca organisé par la Ville de Cannes en partenariat avec l'Association Boccassienne des Entreprises de Commerces de Cannes Ouest (ABECCO) se déroulera sur la place du marché de Cannes la Bocca, aux dates suivantes :

- samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 de 18h à 23h et de 11h à 21h ;
- samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 de 18h à 23h et de 11h à 21h.

Dans le cadre de cet événement, la commune souhaite accueillir des commerçants ayant une activité de restauration itinérante (Food truck) proposant une offre qualitative, originale et innovante.

ARTICLE 2 **DESCRIPTION DES EMPLACEMENTS ET CONDITIONS D'OCCUPATION :**

Les emplacements sur le Festival Food' la Bocca sont accordés à titre précaire et révocable. Ils pourront être retirés sans indemnités pour le bénéficiaire, si l'intérêt de l'ordre public, de la salubrité publique, de la voirie, ou de la circulation l'exige.

Chaque Food truck sera positionné par l'organisateur qui attribuera les emplacements par rapport aux produits mentionnés dans le dossier de candidature.

Le candidat pourra choisir de s'inscrire à la manifestation du premier week-end, du deuxième ou des deux sans garantie d'acceptation, la décision finale étant soumise à l'appréciation de la commission d'attribution.

L'occupation temporaire du domaine public sera consentie moyennant le paiement d'une redevance forfaitaire de 118,30 € TTC par week-end.

Les emplacements ne seront pas desservis en eau, ni en évacuation pour les eaux usées.

Une borne électrique délivrant 6000 Watt maximum pourra être mise à disposition, l'exposant devra s'assurer de respecter cette puissance et de disposer d'une rallonge pour se raccorder par ses propres moyens.

L'exposant devra prévoir tout le matériel nécessaire à son installation. Les tables, mange-debout et parasols seront autorisés.

ARTICLE 3 **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

La participation au festival «Food' la Bocca » est personnelle et incessible. L'emplacement attribué ne peut être vendu, cédé, prêté ou sous loué à un tiers.

Le festival « Food' la Bocca » est ouvert aux commerçants, artisans et restaurateurs immatriculés et pouvant en justifier.

La sélection des candidats se fera en fonction de critères qualitatifs liés aux objectifs et à l'image de la Ville de Cannes.

Une attention particulière sera portée sur la diversité des offres afin de privilégier la variété des activités pour éviter une offre unique.

L'exposant vendant des denrées périssables est tenu de respecter la réglementation sanitaire des marchés et plus généralement toutes les règles en matière d'hygiène et de sécurité en vigueur et notamment alimentaires.

L'exposant dont l'activité nécessite des autorisations de licence de groupe I à III est tenu de se conformer à la réglementation en vigueur et d'effectuer les démarches nécessaires auprès des administrations compétentes.

L'exposant devra être titulaire d'une responsabilité civile et professionnelle le garantissant de tous les dommages liés à son activité.

ARTICLE 4 **SELECTION DES CANDIDATS :**

Tous les dossiers de candidature seront soumis à l'avis d'une commission consultative composée d'Elus et de fonctionnaires.

Lors de cette commission un rapport de synthèse préparé par les agents du service Commerce et Artisanat sera présenté au jury qui attribuera les dates et les emplacements en fonction des critères suivants :

- qualité et originalité des produits, cohérence de l'offre globale (*attribution de 0 à 8 points*) ;
- produits artisanaux (*attribution de 0 à 6 points*) ;
- provenance des produits (*attribution de 0 à 3 points*) ;
- soin apporté à la présentation du dossier et qualité des photos (*attribution de 0 à 3 points*).

ARTICLE 5 **RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :**

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront contacter le service Commerce et Artisanat par téléphone au **04.97.06.45.80** ou par mail à [**commerce-artisanat@ville-cannes.fr**](mailto:commerce-artisanat@ville-cannes.fr)